

Conseil municipal du 02/05/2022

Le quorum est atteint : 8 conseillers à l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Bouyssou Vanessa

Secrétaire auxiliaire : Lapacherie Véronique

Martial Serrau a donné pouvoir à Amandine Mézy, Jérôme Belin a donné pouvoir à Cédric Mas,

Laurie Verbiguie a donné pouvoir à Jean Paul Méjecaze

Début de séance 20h45

⇒ Approbation du compte rendu du 12/04/2022

Voté à l'unanimité.

⇒ Convention de partenariat avec le CEP (conseil en énergie partagé)

A l'unanimité le CM décide de ne pas adhérer.

⇒ Décision modificative du budget communal

La délibération porte sur le virement de l'article 6574 à l'article 6574 pour la subvention de 750 pour l'Ukraine.

Voté à l'unanimité.

⇒ Décision modificative budget assainissement

Annulation sur exercice antérieur de 2021 pour le paiement d'un administré de sa facture d'eau de 11/2021. Suppression à l'article 6061, transféré à l'article 673.

Voté à l'unanimité

Arrivée de Sébastien Gallineau à 21h15.

⇒ Adhésion au SIAP de Faycelles Frontenac et des communes de Bannes et St Vincent du Pénit au Syndicat Mixte du Limargue Ségala

Adhésion voté à l'unanimité.

⇒ Création d'un poste d'adjoint technique aux écoles

Discussion et report en conseil ultérieur.

⇒ Nomination d'un agent stagiaire aux écoles

Discussion et report en conseil ultérieur.

⇒ Accompagnateur de bus pour la rentrée

Discussion sur la nécessité de garder les accompagnateurs de bus au vue des frais engagés, de la compétence des chauffeurs et de la recommandation de la région.

⇒ Informations diverses

-Modification de l'horaire de la commémoration du 8/5 : elle se déroulera à 11h30.

-Lecture du devis Landes espaces verts pour le fleurissement de la commune.

-Demande de différents parties politique pour réserver les salles pour des réunions publiques : accord avec gratuité et fournir une attestation d'assurance de leur part, et de laisser la salle propre sinon le service entretien sera facturé à hauteur de 30 euros.

-Le camion des restaurants du cœur est en place un mercredi sur 2 à l'ancienne Mairie place de la halle pour la distribution de denrées.

-Choix des luminaires pour l'éco Barri.

-Lecture du courrier cinéma en plein air pour la candidature de l'association « lo peyro lebedo » retenue.

La séance se déroulera le 10/8/22 à 21h30. Un paiement de 135 euros sera à effectué par la Mairie. Le film sera soit « pourris gâtés » soit « Aline ». L'astrolabe fait une demande d'aide pour monter l'écran.

-Le 18/06/2022 une formation aura lieu sur l'utilisation du défibrillateur par les pompiers de Livernon à la salle des fêtes.

Fin de séance : 23h15